



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le TRENTE MARS

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : **23 mars 2023**

Etaient présents : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Régis COQUET, Jean-Paul FARJOT, Bernard BOUCHET, Myriam RAYNARD.

Membre absent excusé ayant donné pouvoir : Catherine DUNAUD-MARMOZ donne pouvoir à Lydie LAURENT.

Secrétaire de séance : Bernard CHAVEROT.

2023-19

Vote des budgets primitifs 2023 (Budget Principal et Budgets Annexes).

Sur présentation de Monsieur le Maire, le Conseil municipal prend connaissance des propositions relatives aux Budgets Primitifs 2023.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés soit 14 voix pour :

- **ADOPTE** les Budgets Primitifs de l'exercice 2023 pour le Budget Principal et les deux Budgets Annexes (Lotissement Montrottier et Lotissement la Madeleine) arrêtés comme suit :

Budget Primitif 2023 :	Fonctionnement :	1 240 405.94 €
Budget principal	Investissement :	2 057 259.33 €

Budget Primitif 2023 :	Fonctionnement :	30 787.18 €
Lotissement : Montrottier	Investissement :	355 020.63 €

Budget Primitif 2023 :	Fonctionnement :	10 800.00 €
Lotissement : la Madeleine	Investissement :	428 663.37 €

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Maire,

Michel GOUGET



Le secrétaire de séance,

Bernard CHAVEROT



Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Mairie de Montrottier – Tel 04 74 70 13 07 - Fax 04 74 70 20 39
Email : mairie@montrottier.fr

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20230330-DE2023-19-1-BF
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023